

comprend un ensemble de mesures concrètes que les membres peuvent prendre dans ce sens. Une étude de la Banque mondiale et de l'APEC sur l'incidence économique de la facilitation du commerce (supervisée par le Canada dans le cadre du Comité de l'APEC sur le commerce et les investissements) révèle qu'accroître la facilitation du commerce pourrait faire augmenter de 280 milliards de dollars américains les échanges entre les pays membres de l'APEC.

De plus, les membres de l'APEC ont donné suite à la déclaration de l'année dernière sur l'application des normes de transparence de l'APEC, conçues pour accroître la transparence des lois, des formalités et des règles administratives des membres de l'APEC, en établissant des normes de transparence pour huit secteurs industriels : les services, l'investissement, la politique de la concurrence et la déréglementation, la propriété intellectuelle, les procédures douanières, la mobilité des gens d'affaires, l'accès aux marchés et les normes. Ils ont en outre convenu de poursuivre leurs efforts en 2004 afin d'atteindre un consensus sur les marchés publics.

L'établissement de règles et la libéralisation atteinte grâce aux négociations de l'OMC sont les principaux moyens par lesquels les économies membres de l'APEC pourront atteindre l'objectif de libéralisation et d'ouverture des échanges et des investissements. Toutefois, les dirigeants de l'APEC appuient également les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange qui respectent les règles de l'OMC, puisqu'ils constituent un moyen supplémentaire d'atteindre cet objectif.

Tout au long de l'année 2003, le Canada a pris part à diverses initiatives qui ont pour but de renforcer les capacités des économies en développement. Comme première initiative dans le cadre de ce programme, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a mis sur pied une série d'ateliers sur les négociations de services financiers dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) au Vietnam, en Thaïlande et aux Philippines. À titre de coprésident du groupe de l'APEC sur le renforcement des capacités, qui coordonne l'ensemble des travaux de l'APEC dans ce domaine, le Canada a conçu un répertoire pour le Web de tous les projets de renforcement des capacités au regard de l'OMC offerts au sein de l'APEC, en plus de produire un rapport à l'intention des membres de l'APEC sur les activités de renforcement des capacités au regard de l'OMC réalisées par l'APEC. Ce rapport a été sanctionné cette année par les ministres du Commerce de l'APEC, avant d'être

présenté à l'OMC. En 2004, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) poursuivra la mise en œuvre de son Programme d'intégration économique de l'APEC. Ce programme de 9 millions de dollars aidera les pays de l'Asie du Sud-Est à renforcer leurs capacités au regard de l'OMC.

Accès aux marchés - résultats obtenus en 2003

- Adoption d'une déclaration par les dirigeants en faveur d'une reprise des négociations du Cycle de Doha de l'OMC pour le développement, s'inspirant à cette fin du texte soumis par le président Derbez lors de la Conférence ministérielle de l'OMC de Cancun.
- Adoption des normes de transparence administratives de l'APEC qui auront pour effet d'améliorer l'accès aux marchés dans la région.
- Mise en œuvre d'une vaste gamme de projets de renforcement des capacités en matière de politique commerciale et de lutte contre le terrorisme.
- Poursuite des efforts de mise en œuvre du Plan d'action pour faciliter le commerce, qui diminuera de 5 % en cinq ans les coûts liés aux transactions commerciales.
- Adoption du Plan d'action de l'APEC pour la réforme structurelle.
- Extension du *Menu of Options for Investment Liberalization and Business Facilitation to Strengthen APEC Economies* [Menu des options de libéralisation de l'investissement et de facilitation du commerce dans l'optique de renforcer les économies membres de l'APEC], établi en 1998, afin d'y inclure la politique sur la concurrence et la réforme réglementaire.
- Adoption de l'Initiative pour la sécurité énergétique et de son plan d'action.
- Adoption de l'Initiative de protection de la santé et du Plan d'action de l'APEC sur le SRAS.
- Mise en œuvre de la stratégie de l'APEC par l'organisation d'un grand nombre d'ateliers, de séminaires et de programmes de formation sur des questions liées à l'élimination du fossé numérique.

On s'attend à ce que le Chili, qui accueillera le sommet de l'APEC en 2004, mette l'accent sur les travaux de l'APEC touchant le système de commerce multilatéral, les politiques relatives aux accords régionaux et aux accords de libre-échange et à la sécurité. En 2004, l'un des principaux objectifs du Canada consistera à aider l'OMC à réaliser le Plan d'action pour faciliter le commerce, conformément à